

Vœu rattaché à la délibération 2018 DEVE 162 Information et consultation du Conseil de Paris sur la procédure d'adoption du règlement des parcs et jardins.

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à la présence d'agents de la DPSP dans les parcs, jardins et squares.

Considérant que le nouveau règlement des parcs et jardins ne sera effectif qu'avec le contrôle des agents de la DPSP ;

Considérant que la réforme de la DPSP qui a intégré des agents d'accueil et de surveillance de la DEVE a conduit à une diminution de la présence des agents dans les parcs et jardins ;

Considérant qu'en l'absence d'agents de surveillance, les parcs et jardins font l'objet d'occupations illicites en tout genre, aussi bien le jour que la nuit ;

Considérant que l'insuffisance de moyens humains pose aussi la question du contrôle de la bonne conformité des installations, notamment des aires de jeux ;

Considérant que les parcs, jardins ou squares qui ne font pas l'objet de présence régulière d'agents sont aussi les plus sales ;

Considérant que les squares sont les espaces verts où les agents sont le moins présents ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e émettent le vœu :

- **Que la présence d'agents de surveillance soit renforcée dans les parcs, les jardins et particulièrement les squares.**